**Zeitschrift:** Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

**Band:** 63 (1976)

**Heft:** 2: Hochschulbauten in der Schweiz = Hautes écoles en Suisse

**Rubrik:** S.O.S.

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Bücher/Livres

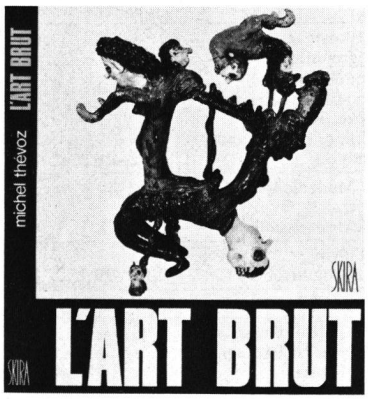


## L'Art brut

par Michel Thévoz, Conservateur au Musée des beaux-arts, Lausanne, Editions Skira, 1975

Sous le titre global «L'Art brut», Michel Thévoz a réuni toute une série d'expressions artistiques qui ont un dénominateur commun malgré leur diversité: leur caractère extra-temporel. Ce sont des formes esthétiques qui refusent tous les courants, qui se situent en marge du temps et des modes, qui ne peuvent prendre place dans aucune filiation. «Individualité irréductible des différents auteurs», écrit Michel Thévoz. Certes, mais c'est plus encore l'absence de chronologie des œuvres qui marque cet art trop souvent considéré comme le fruit de la folie ou de quelque trait pathologique. Or, devant la création esthétique, il n'existe ni fou ni artiste «normal». Il n'y a que des réussites qui s'imposent, à la manière de ces langages achevés et intelligibles aux plus attentifs.

Art enfantin, art naïf, art pathologique, art bricolé, art sauvage, tant de qualificatifs ont été utilisés pour tenter de classer l'inclassable. Ce mouvement intérieur et individuel profondément insurrectionnel qu'est l'art, lorsqu'un tel sentiment vient à une expression manifestée par des formes, une plastique et des couleurs, par exemple, procède d'un besoin irréfragable. Il répudie l'héritage culturel et s'épanouit spontanément chez certains êtres animés d'un souffle libertaire. «L'art brut, finalement, ne définit rien: c'est le nom de ce qui ne se laisse pas lier par une définition», écrit l'auteur, au terme de sa quête.

Mais le phénomène est irrécusable. Les liens de parenté entre ses diverses manifestations éclatent par-delà les styles, les manières. C'est le mérite de Jean Dubuffet d'avoir souligné l'importance de tels hommes, dont l'œuvre est aussi incongrue dans leur milieu que des aérolithes. Michel Thévoz rappelle le rôle que jouèrent des Paul Budry, Charles-Albert Cingria ou René Auberjonois dans cette prospection. Un jalon peut être marqué, à ce propos, avec l'œuvre de Louis Soutter. C'était la naissance d'un courant «préféré aux arts culturels».

Il faut avoir feuilleté ce panorama insolite et déroutant pour comprendre tout ce qu'apporte une entreprise de réhabilitation du scandale, comme cet ouvrage en donne l'exemple, qui est redevable à Michel Thévoz d'une synthèse originale. *Henri Stierlin*

## La Peinture suisse, du moyen âge à l'aube du XXe siècle

par Florens Deuchler, Marcel Roethlisberger et Hans Lüthy, Editions Skira, 1975

Art suisse ou art en Suisse? se demandent les auteurs, en guise d'introduction à leur étude. La question peut valablement se poser. Faire coïncider nos préoccupations nationalistes avec les modes d'expression régionales d'une zone centrale de l'Europe influencée ici par Dijon ou même Arras, là par la plaine lombarde, et ailleurs par Constance ou l'Alsace tient de la gageure. Certes, la Suisse prend naissance au XIIIe siècle finissant. Mais cette indépendance qui s'affirme se fonde sur la volonté d'encaisser des droits de péages sur les cols alpestres, plus que sur une volonté de se distinguer culturellement des voisins immédiats. D'autant plus que, sur le plan artistique, la Suisse se caractérisera presque toujours par son retard, sa prudence, son déphasage. On fait du gothique au XVe et du style Renaissance au XVIIe, comme on façonnera des meubles Louis XV jusqu'aux premières décennies du XIXe siècle...

Ceci dit, à la Renaissance, cet art qui s'épanouit dans la zone que couvrira la Suisse témoigne d'une remarquable vitalité: avec Urs Graf, Nicolas Manuel Deutsch et Conrad Witz, sans oublier les Holbein, on voit s'affirmer une puissante expression, apparentée aux œuvres d'un Dürer ou d'un Cranach. Des personnages tels que Leu, Asper, Kluber ou Stimmer montrent que les plus célèbres sont entourés d'un mouvement cohérent. Après cette période qui est comme un âge d'or, on perçoit un éclatement et une baisse de tension. Parmi de nombreux créateurs qui méritent certes une mémoire, émergent des personnalités comme Füssli ou Liotard, Menn, Bocion, Böcklin... Le souffle emporte enfin l'autoritaire œuvre de Hodler par laquelle on rejoint le XXe siècle.

Ouvrage qui fait donc un bilan utile et ménage d'intéressantes surprises. On déplorera pourtant une mise en pages désuète et chaotique, et surtout une abondance excessive d'œuvres reproduites en noir et blanc alors que l'original est en couleurs. Quant aux quadrichromies, elles sont généralement d'une haute qualité. *Henri Stierlin* ■

# S.O.S.

## A Genève: les Halles de l'Ile menacées de démolition

Depuis plusieurs années, le long bâtiment situé à l'extrémité aval de l'île, à proximité du pont de la Coulouvrenière, est menacé de destruction par les autorités exécutives de la Ville. Ces «Halles de l'Ile» avaient été construites en 1849, lorsque le grand mouvement de rénovation urbaine qui a marqué le XIXème siècle transformait et modernisait un grand nombre de villes européennes. Ceci, d'ailleurs, avec plus ou moins de bonheur: en effet, tout ne fut pas réussi, dans ces réalisations. Mais lorsqu'on laissa des hommes de génie (à Genève, James Fazy, tout particulièrement, et aussi le général Dufour) exprimer politiquement et urbanistiquement leur esprit d'organisation, on assista à des mises en œuvre incomparables. Sans avoir été une partie intégrante des projets de 1849/1850, qui créaient l'alignement des places et des rues, sur le terrain des fortifications, la construction des Halles de l'Ile a joué néanmoins un rôle très important dans l'organisation édilitaire de la ville.

Elles étaient, à l'origine, destinées à remplacer les deux «boucheries» existant alors, à Longemalle et en l'Ile. Il s'avéra en très peu de temps que, non seulement elles étaient trop exiguës, mais que leur rôle les obligeait à s'établir dans un quartier périphérique: c'est alors que fut construit l'abattoir de la Jonction, et que ces Halles furent affectées au rôle de marché couvert, rôle qu'elles jouèrent pendant près d'un siècle.

On sait que depuis une trentaine d'années, les populations urbaines ont été, à peu près partout, chassées du centre des villes par une série de catastrophes (par le trafic, par la pollution qui en est résultée, par la spéculation foncière et immobilière, etc.). La population urbaine a été contrainte de se disperser dans les cités-dortoirs de la banlieue, hâtivement et grossièrement urbanisée. Or, comme une «city» de bureaux bancaires, administratifs ou commerciaux climatisée (c'est-à-dire sans contact aucun avec l'extérieur) n'a pas besoin de s'approvisionner en légumes ni en fromages dans un marché couvert, les autorités municipales n'ont de cesse, depuis l'an dernier tout particulièrement, de se faire attribuer par le Conseil municipal un «crédit de 500 000 francs pour la démolition des Halles de l'Ile, et l'aménagement provisoire de l'emplacement», étant entendu «que cet aménagement consisterait à mettre en place des bacs à végétation qui conféreront à cette zone un caractère de promenade, etc.».

Pour dire le vrai, le Conseil administratif a formé le projet de construire à cet emplacement un ambitieux projet de restaurant de 300 places, qui a obtenu (à juste titre, il faut l'avouer) le premier prix d'un concours organisé en 1970. Etant donné que les finances municipales, depuis l'an dernier surtout, ne sont pas à même de supporter (ni aujourd'hui, ni demain) une dépense de 3 millions pour un restaurant, l'exécution du projet devient de plus en plus aléatoire: de ce fait, après la démolition des halles, il ne resterait aux Genevois que les yeux pour pleurer. Apparemment, ni la leçon de l'anéantissement des halles de Paris, ni la leçon de l'anéantissement du Grand Casino, à Genève, n'ont porté leurs fruits.

Toutes les sociétés d'artisans et d'artistes (musique, théâtre, arts plastiques), toutes les sociétés de protection du patrimoine architectural et de l'environnement adjurent le Conseil municipal d'empêcher l'autorité exécutive d'accomplir ce forfait. A Bâle, il y a une dizaine d'années déjà, les artistes et la population ont réussi à empêcher la démolition d'une caserne (avec église néo-gothique désaffectée): une société coopérative d'autogestion est née, qui loue à des peintres, à des sculpteurs, à des photographes, à des graphistes des ateliers, des laboratoires, des salles d'exposition, fort bien aménagés par les occupants eux-mêmes: chacun, à tous les niveaux (public, artistes, autorités) est fort satisfait de cette solution.
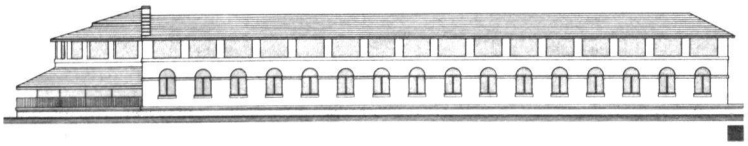
De la même manière, les mille cinq cents mètres carrés des Halles de l'Ile pourraient à bon compte être mis à la disposition d'une culture vraie, dynamique, actuelle, vivante, d'une culture de création. *Pierre Jacquet*